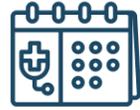


Mon retour à domicile

Consultations de suivi à prévoir :



- Selon le protocole de votre chirurgien
 - à quelques jours de l'intervention,
 - 1 semaine après l'intervention,
 - 1 mois après l'intervention.

Selon votre situation, de nouvelles lunettes pourront vous être prescrites lors de la consultation 1 mois après l'intervention.



Votre nouveau traitement :

Votre ophtalmologue vous a prescrit **des collyres à mettre dans votre œil opéré** : il est important de suivre rigoureusement les prescriptions et recommandations pour assurer une récupération optimale et limiter le risque d'effets indésirables.



- Respecter une **hygiène stricte des mains** avant chaque administration de gouttes.
- Attendre **15 min** entre chaque collyre.
- **Interdiction de se frotter les yeux +++**



Puis-je reprendre mes activités ?

Dans la semaine suivant l'opération :

- Ne pas se maquiller les yeux.
- Eviter de vous rendre dans des lieux poussiéreux.
- Eviter toutes activités présentant un risque de projection ou de traumatismes oculaires (jardinage, bricolage).
- Eviter de mettre la tête dans l'eau (précaution lors de la douche).

Vous pourrez de nouveau conduire votre véhicule lorsque vous aurez récupéré une vision correcte.

Mon retour à domicile



Les signes qui ne doivent pas vous inquiéter :

- vision floue, imparfaite dans les premiers jours,
- sensation de grain de sable dans l'œil opéré,
- larmoiement inhabituel,
- rougeur modérée,
- douleur modérée.



Les signes qui doivent vous alerter :

- baisse rapide de la vision,
- éclair lumineux,
- sensation de voile,
- rougeur oculaire intense,
- douleur oculaire importante.
- gonflement des paupières.



Consulter en urgence.



Contact :



Votre chirurgien va bientôt réaliser
une

OPERATION DE LA CATARACTE

Cette brochure permet de vous
informer sur votre parcours de soins.

L'intervention

Le **crystallin** est une lentille naturelle transparente qui assure la mise au point et permet d'avoir une vision de près nette (comme le focus d'un appareil photo).

Au cours du temps, le cristallin peut s'opacifier → **cataracte**

↪ vision floue, altération de la vision des couleurs, sensibilité à la lumière, baisse de l'acuité visuelle.



La prise en charge consiste à remplacer le cristallin opacifié par un implant, un **crystallin artificiel**.

Cet implant est une **lentille optique, intra-oculaire, souple et transparente** (environ 10 mm) comportant des systèmes de fixation en polymères ou silicone.



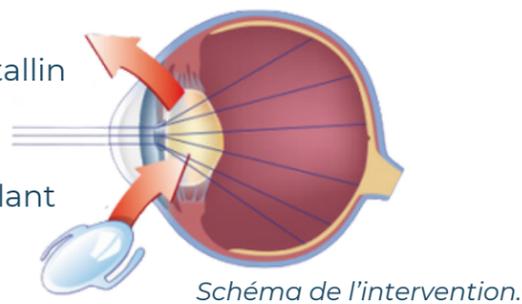
L'implant choisi est adapté à votre œil.

Il existe 2 types d'implants :

- **Monofocal** : nécessite le port de lunettes après l'opération.
- **Multifocal** : absence de port de lunettes après l'opération car permet de corriger la vision de loin et de près.

1) Aspiration du cristallin malade.

2) Injection de l'implant intra-oculaire.



A la fin de l'intervention, le chirurgien :

- administrera des **gouttes anti-inflammatoires et anti-infectieuses** pour améliorer la récupération,
- placera une coque de protection ou un pansement sur votre œil opéré, qui pourra être retiré dès le lendemain de l'intervention.

Préparer mon intervention

Avant l'intervention :



- consultation avec l'ophtalmologue : remise d'une ordonnance avec prescription de collyres pré-opératoire et post-opératoire,
- consultation avec un médecin anesthésiste



- Penser à vous rendre dans une pharmacie de ville pour vous procurer les différents collyres avant l'intervention.
- Instiller les collyres comme mentionné sur l'ordonnance (si plusieurs collyres, **attendre 15 min** entre chaque instillation).
- Retirer les lentilles de contact au **moins 5 jours avant** l'intervention.

Les documents à apporter :



- Carte d'identité.
- Carte vitale.
- Mutuelle.
- *Convocation éventuellement.*
- Ordonnance avec mes traitements habituels.
- Résultats des bilans biologiques demandés.

Le jour J :



- se doucher à son domicile avant l'intervention,
- mettre des vêtements propres,
- ne pas se maquiller, ne pas se parfumer,
- retirer ses bijoux, son vernis, ses piercings,
- retirer les lentilles de contact, appareil dentaire, appareil auditif,
- ne pas fumer.

Puis-je manger ?



- possible de boire de l'eau **jusque 2h** avant l'intervention,
- possible de manger **jusque 6h** avant l'intervention.

Dois-je prendre mes médicaments ?



Ce sujet sera abordé lors de la consultation avec le médecin anesthésiste.

L'intervention, et ensuite?

Le déroulement de l'intervention :

- au bloc opératoire,
- anesthésie locale,

Au cas par cas, l'ophtalmologiste et le médecin anesthésiste peuvent proposer une anesthésie générale.

- sédation légère possible,
- 1h avant l'intervention, instillation d'un collyre pour dilater la pupille,
- durée 10 à 20 min.

Si les 2 yeux sont touchés, les opérations sont réalisées à quelques jours d'intervalle.

Quand est-ce que je pourrai rentrer chez moi ?



Vous resterez en observation pendant 1h à 2h en service de soins.



Vous ne pourrez pas conduire, pensez à prévoir un moyen de transport pour rentrer chez vous (éviter les transports en communs).

Vais-je devoir changer d'implant dans les années à venir ?

Votre nouveau cristallin artificiel est conçu avec des matériaux permettant une durée de vie illimitée. Vous n'aurez pas à le remplacer.



A votre sortie, il vous sera remis un document précisant le dispositif médical implanté.

Ce document est à **bien conserver**. Cela permet d'informer les professionnels de santé de l'intervention que vous avez suivie et du dispositif implanté.